



## Pomme de terre

### Avertissement No 02 – 23 mai 2014

- Conditions climatiques et culturales.
- Herbicides.
- Réglage du pulvérisateur.
- Activité des ennemis de la pomme de terre.
- Sommaire agrométéorologique hebdomadaire.

## CONDITIONS CLIMATIQUES ET CULTURALES (POUR LA PÉRIODE DU 15 AU 21 MAI 2014)

Les températures se sont enfin réchauffées sur le sud-ouest de la province, mais beaucoup moins en allant vers l'est. Quelques records de haut maximum ont été battus par endroits (ex. : 29,5 °C le 15 mai à Québec), mais cette poussée estivale a été éphémère. Du côté des précipitations, les quantités reçues ont été variables; plus abondantes en Montérégie (35-50 mm) et plutôt légères ailleurs (10-20 mm). Un suivi de la température du sol dans la région de Québec indiquait des valeurs plutôt intéressantes pour la période (autour de 12 °C le matin). Le sommaire agrométéorologique, présenté à l'annexe 1, donne des précisions pour chaque région.

Le rythme de progression des semis s'est accentué pour tous les secteurs, sauf en Montérégie (surtout en sols organiques) ainsi qu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean, dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. À l'ouest de Québec, certains producteurs ont terminé les plantations tandis que d'autres ne font que commencer, car la portance des sols retardait les opérations. Des producteurs ont « triché » en travaillant trop vite des sols trop humides et frais (ou inégalement égouttés à la suite de la fonte plus tardive de la neige en bordure de champ), favorisant ainsi la compaction. Cela pourrait avoir un impact négatif sur le rendement en tubercules et sur le développement de certaines maladies (rhizoctonie, pourriture rose, etc.).

Pour les prochains jours, on prévoit plutôt de belles conditions climatiques un peu partout en province dans les principales zones de production, avec des températures en hausse et peu de précipitations, ce qui permettra de rattraper le retard accumulé par endroits.

Une estimation du pourcentage des superficies ensemencées dans les principales régions productrices du Québec, selon les observateurs consultés, est présentée dans le tableau suivant :

Régions	Pourcentage des superficies ensemencées (au 21 mai 2014)
Sud de Montréal, Lanaudière	50 à 90 %
Centre-du-Québec, Mauricie, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches	25 à 80 %
Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean	0 à 10 %

Ailleurs en Amérique du Nord (en date du 21 mai), la progression des semis accusait toujours du retard sur une saison dite normale presque partout à l'est des Rocheuses. Par exemple, au Michigan, c'est un retard de 7 à 10 jours qui est estimé, mais du beau temps est prévu et les producteurs sont optimistes. Au Wisconsin, les plantations sont par contre terminées dans les sols plus sableux, mais le développement des plants est en retard de près de 2 semaines à cause du temps plus frais. Le Maine accuse un retard important alors que les semis n'ont débuté que le 17 mai dernier et sont au ralenti depuis; 40 % seulement sont complétés comparativement à 80 % le 19 mai en 2013. Au Canada, les semis tirent de l'arrière sur les années passées dans toutes les provinces productrices de pommes de terre. Donc, le retard dans les semis est une problématique nord-américaine et non seulement québécoise.

Au Québec, les champs de primeurs les plus avancés du sud de la province sont en général au stade 5 à 10 cm (seulement). Il n'y a aucune émergence encore dans les champs situés plus vers l'est.

## HERBICIDES

Des interventions ont débuté sur des sites du sud de la province. Cela devrait se poursuivre graduellement de l'ouest vers l'est de la province au cours des prochaines semaines. Il est important de bien lire les étiquettes du ou des produits utilisés, car des mises à jour sont fréquentes ces années-ci. Selon le mode de culture choisi (renchaussage standard, billonnage, etc.), le choix et la période d'application peuvent avoir un impact significatif sur le contrôle des mauvaises herbes pour tout le long de la saison de croissance.

Il n'est pas trop tard par endroits pour vérifier la qualité et le taux des semis (calibration du planteur), car un bon peuplement aura un impact direct sur le développement potentiel des mauvaises herbes plus tard en saison. Un semis uniforme fait dans des conditions favorisant une levée rapide et développant une végétation optimale permettra de bien couvrir les entre-rangs et ainsi limiter le développement des mauvaises herbes.

Plusieurs sont au courant de la réévaluation en cours de la matière active linuron (ex. : LOROX) par les autorités de Santé Canada. Dans cette foulée, de nouveaux produits (ex. : **OUTLOOK**) ou mélanges de produits prêts à l'emploi (ex. : **BOUNDARY LQD**) ont été homologués ou mis en marché récemment. Comme mentionné précédemment, il faut bien lire les étiquettes pour évaluer si ces produits sont adaptés au besoin du producteur. À noter que l'herbicide **CHATEAU** est bien homologué pour usage dans la pomme de terre au Canada, mais pour les provinces de l'ouest seulement.

## RÉGLAGE DU PLUVÉRISATEUR

L'efficacité du pesticide et du traitement est directement dépendante de la qualité de la pulvérisation. Le réglage du pulvérisateur est une action de première importance pour s'assurer d'une pulvérisation efficace. Votre pulvérisateur devrait être vérifié chaque année en début de saison et, au besoin, vous pouvez demander l'aide d'une personne-ressource. La liste des personnes accréditées en 2014 pour offrir le service de réglage des pulvérisateurs est disponible à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/agroenvironnement/documents/Action-reglage.pdf>.

Également, les producteurs peuvent bénéficier d'une aide financière, par l'intermédiaire du programme Prime-Vert du MAPAQ, pour améliorer la performance environnementale de leur pulvérisateur : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/programmesliste/agroenvironnement/Pages/primevert.aspx>.

Il faut demeurer vigilant lors des applications de produits phytosanitaires et bien respecter les zones sensibles autour des champs. Selon le produit utilisé, la vitesse des vents devrait être sous 17 km/h lors d'un traitement. On mentionne également d'éviter de traiter par temps calme et humide.

# ACTIVITÉ DES ENNEMIS DE LA POMME DE TERRE

## Situation sur le terrain

Les observateurs du Réseau ne rapportent aucune activité du côté des insectes. Le temps plus chaud prévu au cours des prochains jours devrait cependant favoriser l'activité de certains insectes comme le doryphore, les altises et les vers gris (ou noctuelles). Plusieurs producteurs optent pour l'utilisation d'un ou d'une combinaison de deux insecticides (matières actives différentes) au planton ou dans le sillon. Cela confère une meilleure protection en début de saison, mais n'empêche pas nécessairement des traitements foliaires plus tard en saison. Le dépistage des champs sur une base hebdomadaire demeure donc un outil essentiel pour bien suivre les populations d'insectes.

Pour les maladies, on mentionne quelques cas (légers pour le moment) de pourriture de plantons dans des champs du sud de la province. Ces cas seraient en lien avec la semence achetée. D'ailleurs, plusieurs intervenants et producteurs continuent à observer une qualité variable des lots de semences, selon le cultivar et/ou le fournisseur. Veuillez vous référer à l'[avertissement No 01](#) du 16 mai 2014 pour plus de détails à ce sujet et des précautions à prendre au besoin.

Finalement, selon le site [www.usablight.org](http://www.usablight.org), les seuls cas de mildiou répertoriés en Amérique du Nord seraient en Floride présentement. Le génotype US-23 serait la souche en cause.

Texte rédigé par :

Patrice Thibault, agronome

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE

Laure Boulet, agronome – Avertisseuse

Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ

Téléphone : 418 862-6341, poste 225

Courriel : [laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :  
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 02 – Pomme de terre – 23 mai 2014

## Annexe 1

### Sommaire agrométéorologique

Généré le 23 mai 2014

Période du :  
16 mai au 22 mai 2014

Station	Pour la période			Degrés-jours base 5 (À partir du 1er avril)			Précipitations (mm)		
	T. min. (°C)	T. max. (°C)	2014	Écart*	2013	Pour la période	Cumul (À partir du 1er avril)		
							2014	2013	
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>									
Barrage Angliers	1,8	20,3	91	-13	171	9	147	123	
<b>Bas-Saint-Laurent</b>									
Baie-des-Sables	4,5	27,3	84	23	98	40	134	149	
Saint-Arsène	5,0	27,3	105	28	112	22	166	133	
Kamouraska (Saint-Denis)	6,5	28,5	122	28	127	24	123	126	
Mont-Joli	5,0	29,6	102	36	121	34	152	142	
<b>Capitale-Nationale</b>									
Château-Richer Saint-	5,0	27,0	156	40	187	19	199	215	
Alban	5,0	25,0	184	45	221	29	208	159	
Saint-François, I. O.	7,3	26,5	152	27	203	26	199	198	
<b>Centre-du-Québec</b>									
Drummondville	6,0	24,0	238	45	308	16	175	143	
Pierreville	4,5	25,0	235	38	276	15	170	99	
<b>Chaudière-Appalaches</b>									
Charny	6,9	28,7	174	31	240	12	177	196	
<b>Estrie</b>									
Coaticook	3,5	23,5	198	42	253	33	180	120	
<b>Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine</b>									
Caplan	7,5	24,0	83	18	106	38	184	150	
<b>Lanaudière</b>									
Joliette-Ville	5,0	23,4	223	25	263	41	205	114	
Saint-Jacques	4,2	23,7	213	31	260	50	214	125	
Saint-Michel-des-Saints (M)	-1,0	23,0	134	45	174	57	228	164	
L'Assomption	5,2	23,1	234	23	279	35	196	105	
<b>Laurentides</b>									
Mont-Laurier	2,5	25,5	162	36	199	31	190	190	
Saint-Janvier	5,3	23,6	222	23	267	51	227	107	
<b>Mauricie</b>									
Saint-Thomas-de-Caxton	3,0	25,0	198	26	233	22	166	137	
<b>Montérégie-Est</b>									
Farnham	4,0	23,9	250	39	305	26	213	122	
La Providence	6,0	24,5	280	64	339	27	198	105	
Saint-Amable	5,0	23,8	242	23	280	38	204	89	
Saint-Hyacinthe-2	4,0	24,1	256	40	309	27	198	111	
<b>Montérégie-Ouest</b>									
Coteau-du-Lac	3,5	23,5	226	15	288	45	235	87	
Hemmingford-Four-Winds	5,0	25,0	250	34	284	57	196	75	
<b>Outaouais</b>									
Notre-Dame-de-la-Paix	-0,5	24,0	192	37	219	47	195	173	
<b>Saguenay--Lac Saint-Jean</b>									
Pérignon	0,0	23,5	128	39	187	15	124	179	
Saint-Ambroise	1,5	25,5	114	21	163	14	139	156	

\*Écart : Écart à la moyenne 1981-2010